

# Trame verte

## Sous-trame des milieux boisés

- Réservoir de biodiversité
- Corridor diffus
- Corridor linéaire

## Sous-trame des milieux bocagers

- Réservoir de biodiversité
- Corridor diffus
- Corridor linéaire

## Éléments fragmentants

- Route à trafic <1000 véh/j
- Route à trafic compris entre 1 001 et 2 500 véh/j
- Route à trafic compris entre 2 501 - 5 000 véh/j
- Tissu bâti

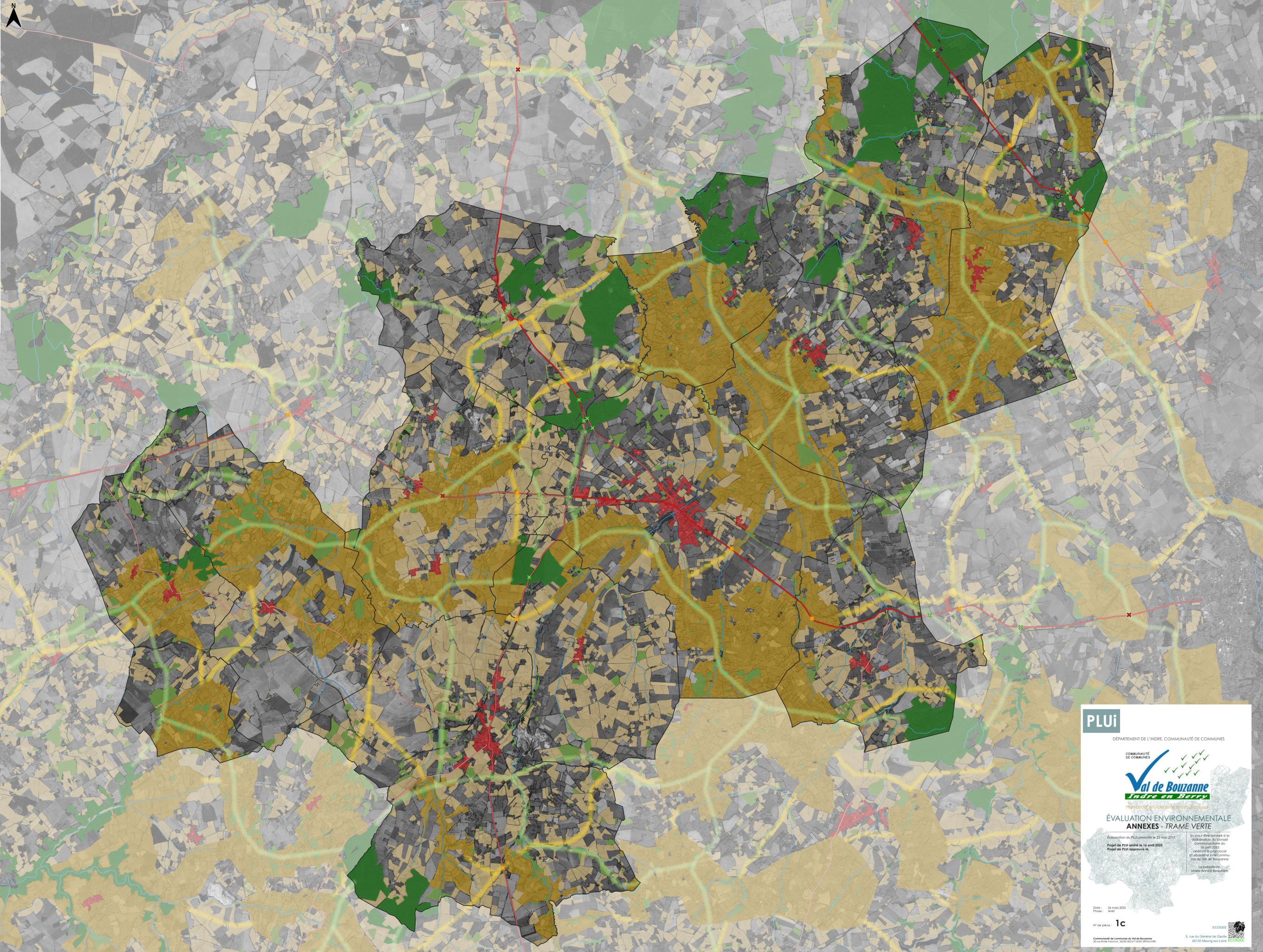
## Intersections de corridors par les infrastructures routières

- Corridor des milieux boisés et bocagers
- Corridor des milieux boisés
- Corridor des milieux bocagers

Cours d'eau

Limites communales

0 0,5 1 1,5 km



**PLUi**  
DÉPARTEMENT DE L'INDRE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Val de Bouzanne**  
*Indre en Berry*  
Plan local d'urbanisme intercommunal

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
ANNEXES - TRAME VERTE

Élaboration du PLUi prescrite le 23 mai 2017  
Projet de PLUi arrêté le 14 avril 2023  
Projet de PLUi approuvé le 14 avril 2023  
La présidente  
Marie-Anne BOUTIERE

Date : 26 mai 2023  
Phase : Arrêt

N° de pièce : **1c**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Val de Bouzanne  
20 rue Emile Faucher, 36200 NEUVY SAINT DENIS/ECHE  
5, rue du Général de Gaulle  
45130 MEUNG-SUR-LOIRE  
ECOGE

# Trame bleue

- ### Sous-trame des milieux aquatiques
- Réservoir de biodiversité (mare)
  - Réservoir de biodiversité (cours d'eau)
  - Réservoir de biodiversité (étang)
  - Corridor en pas japonais (mare)
  - Corridor (cours d'eau)
  - Corridor en pas japonais (étang)

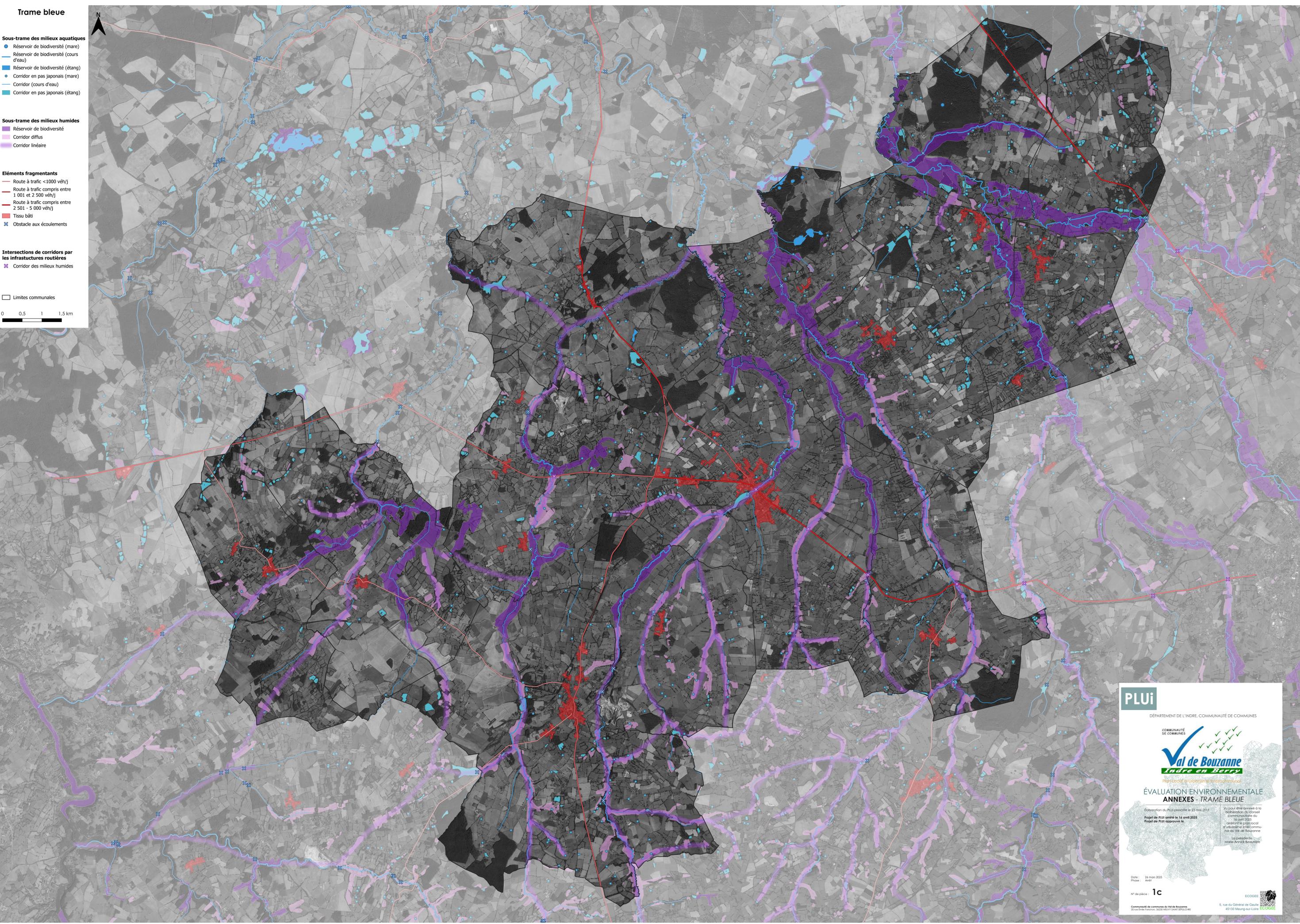
- ### Sous-trame des milieux humides
- Réservoir de biodiversité
  - Corridor diffus
  - Corridor linéaire

- ### Éléments fragmentants
- Route à trafic <1000 véh/j
  - Route à trafic compris entre 1 001 et 2 500 véh/j
  - Route à trafic compris entre 2 501 - 5 000 véh/j
  - Tissu bâti
  - Obstacle aux écoulements

- ### Intersections de corridors par les infrastructures routières
- Corridor des milieux humides

Limites communales

0 0,5 1 1,5 km



**PLUi**

DÉPARTEMENT DE L'INDRE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Val de Bouzanne**  
*Indre en Berry*

Plan local d'urbanisme intercommunal

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ANNEXES - TRAME BLEUE**

Élaboration du PLUi prescrite le 23 mai 2017  
Projet de PLUi arrêté le 16 avril 2025  
Projet de PLUi révisé le 16 avril 2025

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 16 avril 2025 portant le plan local d'urbanisme intercommunal du Val de Bouzanne

La présidente,  
Marie-Anne Souchère

Date : 26 mai 2025  
Prose : Arel

N° de pièce : **1C**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Val de Bouzanne  
20 rue Emile Faucher, 36200 NEUVY SAINT DENIS/COISE

ÉCOGES  
5, rue du Général de Gaulle  
45130 Meung-sur-Loire  
ÉCOGES